

↘ 19 JUIN 2026

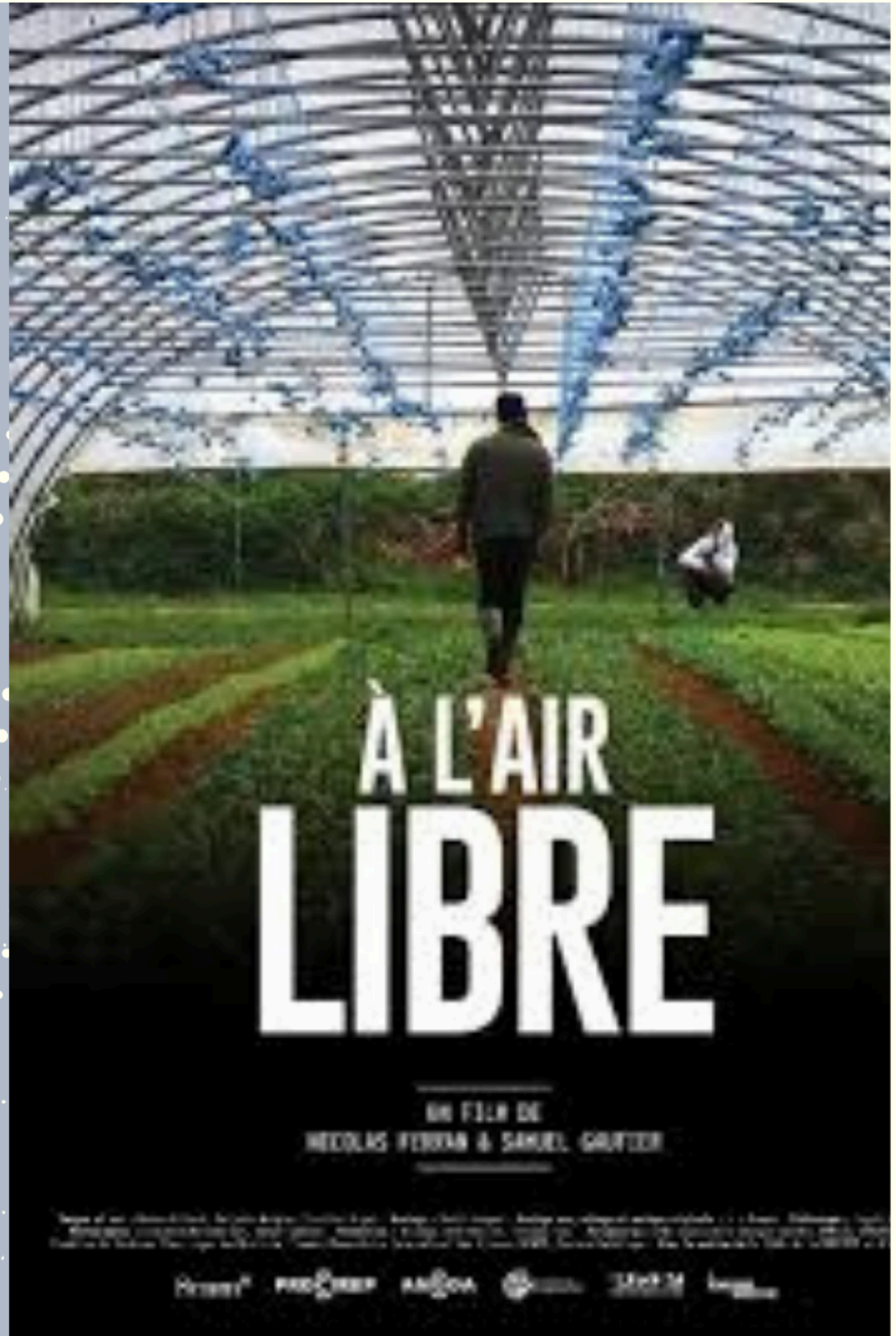
18H

CONFERENCE & CINE DEBAT

QUEL EST LE ROLE
DES DIFFERENTS
ACTEURS
JUDICIAIRES ET
ASSOCIATIFS ?

QUEL SENS
DONNER A UNE
PEINE ?
COMMENT EN
SORTIR ?

DANGER DU
NOUVEAU
PROJET DE
LOI



PEINE * AMENAGEMENT * REINSERTION

REGARDS CROISES, ECHANGES ET DEBATS SUR L'ACTUALITE JUDICIAIRE

CGT INSERTION PROBATION & SES PARTENAIRES

STOP À L'EXPLOSION DES INCARCÉRATIONS

POUR UNE JUSTICE HUMAINE ET PROTECTRICE

POURQUOI NOUS NOUS MOBILISONS NOUS ?

Avec le volet 2 du projet de loi SURE, le gouvernement veut encore durcir l'application et l'exécution des peines : résultat ?

- ✓ Moins d'aménagements de peine (suppression de l'article 723-15 qui offre la possibilité d'aménager toutes les peines < 1 an)
- ✓ Alignement du régime de détention des condamnés pour criminalité organisée sur celui du terrorisme : or il s'agit de + 5000 personnes qui vont voir leurs peines allongées et les possibilités de permissions supprimées
- ✓ Tentatives de suppression des activités en détention et des permissions de sortir à but culturel / sportif / éducatif - SANCTIONNEES par le Conseil d'Etat
- ✓ Stigmatisation de la population pénale étrangère via une réduction illégale des droits qui visent le maintient sur le territoire français, la rétention administrative devenant une extension de la prison

Or la réalité pénitentiaire c'est :

- Au 1 04 26 : 88 100 personnes incarcérées en métropole et en COM : soit une augmentation record de + 6.8 % en un an
- Parmi elles + 7 500 personnes dorment sur des matelas au sol (record du 1er mars 2026).
- Les détentions sont complètement saturées, en maison d'arrêt mais aussi dans les centres de détention qui servent de déversoir
- Un sous effectif chronique de tous les personnels, qui nuit à la bonne prise en charge du public
- Un détournement de la mission de réinsertion : plus la situation est critique moins la mission d'accompagnement peut s'accomplir

Le vrai problème ? La prison ne résout rien. L'accompagnement, la prévention et les aménagements de peine, SI. Mais le gouvernement préfère l'affichage sécuritaire à une vraie politique pénale.

Un an après notre premier rassemblement devant le TJ de Strasbourg, la situation empire.

Il est temps de passer à la vitesse supérieure !

LE 19 JUIN 2026, LA CGT IP SE MOBILISE DE NOUVEAU !

19 JUIN

> 14H / 23H

PEINE & INSERTION

QUEL PROJET ?

Programme de la journée

14:00 h

Installation : le SPIP & le milieu ouvert c'est quoi

Venez tester la procédure du BEX - Bureau Exécution des Peines : simple et efficace, elle assure la prise en charge des justiciables dès la sortie d'audience !

Prison versus Aménagements de peine : on vous explique tout !

7 quai Finkmatt

TRIBUNAL
JUDICIAIRE

17 : 15 h

Conférence de presse



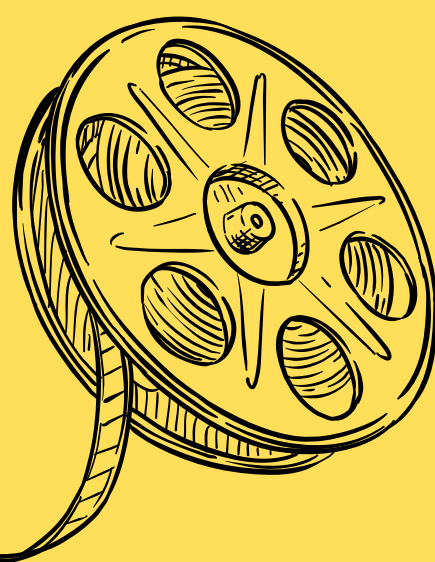
La peine est devenue un objet politique dont la focale la plus visible et la plus instrumentalisée reste la prison. Pourtant la majeure partie des personnes ayant une peine à effectuer restent en milieu libre. Quels seront les effets du projet de loi et quelles alternatives existent.

3 rue des Francs
Bourgeois

Cinéma
Cosmos

19:00 h

Projection suivie d'un débat



Pendant près d'une heure, suivons le parcours de personnes détenues qui bénéficient du SAS du placement extérieur pour accompagner leurs premiers mois dehors.

un échange sera proposé à l'issue

3 rue des Francs
Bourgeois

Cinéma
Cosmos

Contacts

cgtspip.grandest@gmail.com

@ cgt.spip.grand.est

Organisé par la CGT IP en lien avec

